

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Réalités (in)visibles et vulnérabilités ambivalentes : dialogue autoethnographique autour d'un terrain de recherche auprès de femmes réfugiées au Liban

(In)visible Realities and Ambivalent Vulnerabilities: Autoethnographic Dialogue around a Field of Research with Women Refugees in Lebanon

Myriam Richard et Roxane Caron

Volume 16, numéro 1, novembre 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075858ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075858ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Richard, M. & Caron, R. (2020). Réalités (in)visibles et vulnérabilités ambivalentes : dialogue autoethnographique autour d'un terrain de recherche auprès de femmes réfugiées au Liban. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 16(1), 145–179. <https://doi.org/10.7202/1075858ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à effectuer un retour réflexif inspiré de la méthode de l'autoethnographie s'appuyant sur un dialogue à propos d'un terrain de recherche que ses deux autrices ont effectué conjointement au Liban auprès de femmes réfugiées syriennes. Il s'articule autour du questionnement central, à savoir : à quoi sert la recherche si elle n'est pas associée à un engagement à transformer les situations de vulnérabilités et de violences que vivent les personnes réfugiées ? Afin d'y répondre, les chercheuses et autrices dévoilent deux récits personnels qui éclairent leurs motivations intrinsèques à s'impliquer sur le terrain libanais. Elles explorent ensuite trois thèmes ayant émergé de leur dialogue à propos : 1) des enjeux d'un terrain de recherche auprès de femmes qui sont encore en déplacement et dans l'urgence ; 2) d'une remise en question de la notion de vulnérabilité en travail social ; 3) de l'engagement des chercheuses à l'intersection des postures de recherche, d'intervention et de défense de droits. Elles jettent ainsi les bases d'un plaidoyer pour une recherche engagée qui permet la production de connaissances rigoureuses tout autant que la transformation sociale des enjeux que vivent les personnes réfugiées.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Réalités (in)visibles et vulnérabilités ambivalentes : dialogue autoethnographique autour d'un terrain de recherche auprès de femmes réfugiées au Liban

MYRIAM RICHARD

ROXANE CARON

Université de Montréal, Québec, Canada

Cet article est né d'une expérience de terrain de recherche réalisée par ses deux autrices au Liban au printemps 2018 dans le cadre du projet « Femme, syrienne et réfugiée : être et devenir » mené par Roxane Caron¹. Ancré dans une approche féministe transnationale en travail social², ce projet visait à mieux comprendre les réalités de femmes réfugiées en provenance de Syrie établies au Québec/Canada et au Liban à travers la complexité

¹ Roxane Caron, « Femme, Syrienne et réfugiée : être et devenir. Perspective transnationale sur les appartenances et les parcours identitaires de femmes réfugiées syriennes au Québec et au Liban », Projet de recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Université de Montréal, 2017-2020.

² Chandra Talpade Mohanty, *Feminism Without Borders. Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Durham (CN), Duke University Press, 2003 ; Margaret A. McLaren, « Decolonizing Rights: Transnational Feminism and “Women’s Rights as Human Rights” », dans Margaret A. McLaren (dir.), *Decolonizing Feminism. Transnational Feminism and Globalization*, Londres, Rowman & Littlefield Publishers, 2017, p. 83-116.

des processus et des pratiques qui leur permettent de (sur)vivre, de dépasser les obstacles rencontrés et de tisser de nouvelles appartenances identitaires³ dans leurs parcours de refuge. Le présent article porte spécifiquement sur la portion libanaise du terrain ayant été réalisée en commun par les deux autrices⁴. Elles exposent certains questionnements éthiques et méthodologiques que cette expérience a fait émerger et dévoilent certains pans du dialogue intime qui s'est alors amorcé entre elles.

Elles portent ainsi un regard double sur le terrain libanais, que Roxane, professeure en travail social, investit depuis une quinzaine d'années à travers des projets menés auprès de femmes réfugiées, notamment palestiniennes, qu'elle explore plus récemment à travers un prisme féministe transnational au Québec et au Liban⁵. Myriam, étudiante aux cycles supérieurs en travail social, l'a quant à elle découvert lors de ce premier séjour, dans le cadre de

³ Pour plus de détails voir Roxane Caron, « Entre refuge et exil. L'expérience de femmes palestiniennes du camp de *Bourj el Barajneh* », thèse de doctorat, Université de Montréal, 2012 ; Maroussia Hajdukowski-Ahmed, Nazilla Khanlou et Helene Moussa, *Not Born a Refugee Woman: Contesting Identities, Rethinking Practices*, New York, Berghahn Books, 2009.

⁴ Le terrain québécois a été réalisé en totalité par Myriam et il a généré moins de réflexions transformatrices – ce que Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner appellent des « épiphanies » (« Autoethnography: An Overview », *Forum: Qualitative Social Research*, vol. 12, n° 1, 2011, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs1101108>) ou ce que Roxane Caron, Edward Ou Jin Lee et Annie Pullen Sanfaçon appellent « transformative disruptions » (« Transformative Disruptions and Collective Knowledge Building: Social Work Professors Building Anti-Oppressive Ethical Frameworks for Research, Teaching, Practice and Activism », *Ethics and Social Welfare*, vol. 14, n° 3, 2020, p. 298-314) à l'instar de Notisha Massaquoi (« Crossing Boundaries to Radicalize Social Work Practice and Education », dans Donna Baines (dir.), *Doing Anti-Oppressive Practice: Social Justice Social Work*, Halifax, Fernwood Publishing, 2011, p. 217-228).

⁵ Roxane Caron, « Entre refuge et exil. L'expérience de femmes palestiniennes du camp de *Bourj el Barajneh* », *op. cit.* ; Roxane Caron, « Les stratégies de survie des Palestiniennes du camp de Bourj el Barajneh au Liban », mémoire de maîtrise, Université Laval, 2007 ; Roxane Caron et Dominique Damant, « Survivre dans un camp de réfugiés : entre réel et symbolique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 38, n° 2, 2014, p. 265-284 ; Roxane Caron, Dominique Damant et Catherine Flynn, « Des récits de réfugiées palestiniennes à travers la grille de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 30, n° 1, 2017, p. 183-199.

la réalisation d'un mémoire de recherche en travail social qui proposait de reconsidérer la notion de vulnérabilité des femmes réfugiées syriennes établies au Québec et au Liban au-delà de son sens commun (le risque de subir un préjudice) et tenter de saisir la polysémie de leurs expériences⁶.

Cet article présente la synthèse des échanges qu'elles ont eues sous la forme d'une analyse réflexive inspirée de la méthode de l'autoethnographie⁷. Dans son sens étymologique premier, l'autoethnographie réfère à un processus de description et d'analyse systématiques de l'expérience personnelle afin de comprendre les expériences culturelles⁸. Elle est ici mobilisée afin d'interroger les significations sociales et éthiques des travaux scientifiques menés par les deux autrices, et d'éclairer certaines motivations et certains biais qui influencent leurs actions sur le terrain. Elle leur permet également d'explorer les défis du terrain de recherche qui font « [...] surgir des émotions, des peurs, le sentiment de voyeurisme à l'exposition de l'intimité d'autrui, [...] des doutes sur la justesse de la présence du chercheur ici et maintenant, ou encore la crainte de passer à côté de l'essentiel⁹ ».

Après avoir exposé le cadre méthodologique autoethnographique qui sous-tend cet article, nous présentons brièvement le projet « Femme, syrienne et réfugiée » et nous apportons quelques

⁶ Myriam Richard, « Au-delà du sens commun : reconsidérer la vulnérabilité de femmes réfugiées en provenance de Syrie détenant la responsabilité principale du soutien de leur famille au Québec et au Liban », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2019.

⁷ Carolyn Ellis et Arthur P. Bochner, « Autoethnography, Personal Narrative, Reflexivity: Researcher as Subject », dans Norman K. Denzi et Yvonna S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, 2^e édition, Londres, Sage Publications, 2000, p. 733-768 ; Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, *op. cit.* ; Roxane Caron, Edward Ou Jin Lee et Annie Pullen Sansfaçon, *op. cit.* ; Karine Rondeau, « L'autoethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire », *Recherches qualitatives*, vol. 30, n° 2, 2011, p. 48-70.

⁸ Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, *op. cit.*

⁹ Mo Hume, traduit et cité par Sylvie Ayimpam et Jacky Bouju, « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles aujourd'hui », *Civilisations*, vol. 64, n°s 1-2, 2015, p. 13.

éléments de contexte à propos de l'accueil des personnes réfugiées en terrain libanais. Nous dévoilons ensuite deux récits personnels ayant émergé du dialogue autoethnographique afin d'éclairer les motivations intrinsèques des deux autrices à s'engager dans la pratique de la recherche en travail social auprès de femmes réfugiées au Moyen-Orient. Trois défis éthiques émergeant de la réalisation du terrain sont ensuite abordés : 1) les enjeux d'un terrain de recherche auprès de femmes qui sont encore en déplacement et dans l'urgence ; 2) la remise en question de la notion de vulnérabilité en travail social ; 3) l'engagement des chercheuses à l'intersection des postures de recherche, d'intervention et de défense de droits.

Nous croisons ainsi nos regards respectifs sur de la question qui sous-tend nos réflexions : à quoi sert la recherche si elle n'est pas associée à un engagement à transformer les situations de vulnérabilités et de violences que vivent les personnes réfugiées ? Nous jetons les bases d'un plaidoyer pour une pratique de recherche engagée qui montre comment il est important d'identifier les facteurs qui « modulent les choix d'objet, questionnent les démarches, les dispositifs méthodologiques, une posture théorique, mais aussi les possibilités d'exercer (ou pas) de manière autonome [notre] activité professionnelle¹⁰ ». Ce plaidoyer place également au centre la reconnaissance du caractère inhérent de notre vulnérabilité et de notre humanité partagée au sein de l'espace de recherche¹¹.

¹⁰ Delphine Naudier et Maud Simonet (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, p. 15.

¹¹ Judith Butler, « Precarious Life, Vulnerability, and the Ethics of Cohabitation », *The Journal of Speculative Philosophy*, vol. 26, n° 2, 2012, p. 134-151 ; Guillaume Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Paris, Bayard, coll. « Le temps d'une question », 2011.

L'autoethnographie comme méthodologie pour aborder le monde, le questionner et le comprendre

La méthodologie utilisée pour cet article s'inscrit dans le registre des approches narratives et réflexives¹². Elle s'inspire de l'autoethnographie, qui relève à la fois d'une méthode et d'un texte écrit où des chercheuses en sciences sociales mettent en avant à la fois leurs identités académiques et personnelles afin de raconter des histoires autobiographiques à propos d'aspects de leurs expériences quotidiennes¹³. Plutôt que de les évacuer sous couvert de neutralité scientifique, elle reconnaît les différentes façons dont la subjectivité et l'émotivité des chercheurs et chercheuses influencent le processus de recherche¹⁴.

L'autoethnographie a également été choisie pour soutenir la production de connaissances pertinentes, accessibles et permettant d'approfondir nos capacités d'empathie avec les personnes qui sont dites différentes¹⁵ de nous et avec lesquelles nous entrons en relation de recherche. En cohérence avec les travaux féministes critiques au cœur du cadre théorique du projet qui visent à remettre en question les discours dominants et essentialisants sur les femmes du Moyen-Orient, notre démarche reconnaît que les perspectives sur le monde varient en fonction des différences (de processus de racialisation, de genre, de classe, de sexualité, d'éducation, de religion, de capacitisme¹⁶) et que ces perspectives élargies permettent de remettre en question les définitions et catégorisations rigides¹⁷. Cette pratique réflexive est cohérente

¹² John W. Creswell et Cheryl N. Poth, *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches*, 4^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2017.

¹³ Carolyn Ellis et Arthur P. Bochner, *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Indigo & Côté-femmes, coll. « Recherches », 1992 ; Carolyn Ellis et Arthur P. Bochner, *op. cit.*

¹⁶ Yahya El-Lahib, « Social Work at the Intersection of Disability and Displacement: Rethinking Our Role », *Journal of Progressive Human Services*, vol. 31, n° 1, 2020, p. 1-20.

¹⁷ Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, *op. cit.*

avec ce que Chang¹⁸ appelle l'observation interactive du soi, une technique de production de données utile car elle donne accès – par le dialogue – à des expériences personnelles souvent insaisissables telles que des émotions, des motivations, des actions cachées ou oubliées.

L'autoethnographie se distingue des autres approches narratives telles que l'écriture autobiographique, qui visent strictement à relater des expériences vécues par les participants et participantes à la recherche, dans la mesure où elle place au centre le processus d'analyse auquel se livre le chercheur ou la chercheuse. Tel que le souligne Allen¹⁹, l'autoethnographe doit examiner son expérience de manière analytique, sinon il ou elle raconte son histoire, et il devient difficile de dire en quoi cette histoire est plus valide qu'une autre. Ce qui rend l'histoire valide est plutôt le fait de l'écrire, de l'analyser au moyen d'un ensemble d'outils théoriques et méthodologiques ainsi que de la mettre en relation avec un corpus scientifique. Au-delà de notre posture personnelle, la réflexion autoethnographique nous amène aussi à réfléchir à notre ancrage disciplinaire : en tant que chercheuses en travail social nous voulons agir, avoir un impact sur l'action et sur les pratiques en visant l'augmentation de la justice sociale²⁰.

Pour ce faire, nous révélons d'abord deux récits personnels qui éclairent la posture avec laquelle nous entrons en relation avec les sujets de nos recherches et nos compréhensions de leurs réalités²¹. Nous visons à explorer comment l'expérience humaine de la recherche fait sens pour nous en tant que chercheuses et souhaitons explorer certaines de ses conséquences morales, éthiques et politiques en encourageant la compassion et l'empathie afin de soutenir un engagement envers la justice sociale. Nous voyons

¹⁸ Heewon Chang, *Autoethnography as Method*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2008.

¹⁹ Mitch Allen, *Personal Interview*, 4 mai 2006, cité par Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, *op. cit.*, p. 276.

²⁰ En accord avec les positions de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW 2014), l'Association canadienne de formation en travail social (CASWE) et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes familiaux et conjugaux du Québec (OTSTFCQ).

²¹ Carolyn Ellis, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, *op. cit.*

cette démarche comme une forme de « retour du balancier ». Nous demandons aux femmes réfugiées avec qui nous faisons la recherche de s'exposer et de se dévoiler ; il nous apparaît nécessaire de nous prêter à cet exercice ici et ailleurs ²².

Les données utilisées pour réaliser cet article proviennent de trois sources principales : a) Des *informations trouvées dans notre passé* qui permettent de dévoiler notre posture et nos motivations à l'égard de l'objet de recherche. Chacune de nous a traversé un exercice de réflexion individuel pour identifier des moments de transformation (à l'écrit et sous forme audio) ; b) Des *informations puisées dans notre présent* qui ont pris la forme de discussions entre les deux chercheuses (deux rencontres enregistrées de 324 minutes au total) qui ont permis d'alimenter les trois thèmes qui servent de base au présent article²³; c) Un *va-et-vient avec la littérature scientifique*. En effet, si le matériau premier de cet article est ancré dans nos expériences et dans nos discussions, les apports théoriques nous ont permis d'approfondir certaines dimensions de l'analyse subjective initiée entre nous²⁴. Pour que celle-ci fasse sens, il nous apparaît essentiel de présenter brièvement les grandes lignes du projet de recherche au sein duquel notre expérience de terrain s'est réalisée, ainsi qu'un aperçu du contexte d'accueil des personnes réfugiées syriennes au Liban.

Le projet « Femme, syrienne et réfugiée »

Le projet « Femme, syrienne et réfugiée : être et devenir », qui nous a amenées sur le terrain libanais au printemps 2018²⁵, était situé au carrefour des perspectives sur les migrations transnationales,

²² Voir Roxane Caron, Edward Ou Jin Lee et Annie Pullen Sansfaçon, *op. cit.*

²³ Ces informations tirées du présent, qui constituent le cœur de la démarche autoethnographique dans le cadre de cet article, seront mises en italique afin de les distinguer du reste du matériel.

²⁴ Noter que cet article se veut un dialogue et que l'article passera parfois du « nous » au « je », mais aussi au « elle » lorsque nécessaire. L'idée des autrices est ici de « rendre » les différentes échelles de notre dialogue.

²⁵ Une deuxième phase de terrain s'est déroulée en 2019 où nous avons procédé à une validation des résultats préliminaires avec des personnes réfugiées rencontrées et des intervenant(e)s communautaires. Nous avons réalisé des focus groupes avec des femmes réfugiées et des intervenantes d'organismes

des études sur les réfugiés ainsi que des approches féministes intersectionnelle et transnationale. Il a porté un regard élargi sur les parcours de refuge de femmes réfugiées sur deux sites, le Canada (Québec) et le Liban. En plaçant les récits de vie des femmes réfugiées²⁶ au centre de l'analyse, il a permis de décloisonner les perspectives analytiques centrées sur l'échelle nationale pour prendre en considération les éléments de transversalités qui s'en dégagent. À l'instar des travaux des féministes transnationales qui invitent à rejeter les agendas universalistes de « sororité globale²⁷ », qui stipulerait une uniformité des sources d'oppression des femmes à l'échelle de la planète, nous avons porté une attention particulière aux spécificités de chacun des contextes au sein desquels sont établies les femmes.

Un total de 42 entretiens a été réalisé par les deux autrices en 60 jours, dont 15 pour ce projet²⁸. À l'exception d'un entretien ayant été réalisé en anglais par Myriam, la totalité a été effectuée par les chercheuses en dyade avec une interprète de l'arabe (ou du kurde) vers l'anglais. Chacune de nous était jumelée à une interprète avec qui elle a effectué la majorité de ses entretiens par souci d'uniformité et de développement d'une relation de confiance²⁹. Les deux interprètes ont été d'une aide précieuse

œuvrant auprès d'elles. Cette étape de la recherche ne fait pas partie des réflexions qui suivent.

²⁶ Lila Abu-Lughod, *Writing Women's Worlds. Bedouin Stories*, Berkeley, University of California Press, 2008 ; Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2010.

²⁷ Chandra Talpade Mohanty, *op. cit.* ; Margaret A. McLaren, *op. cit.*

²⁸ Nous étions au Liban pour effectuer le terrain de deux projets de recherche menés par Caron. Le premier portait sur les expériences de femmes syriennes tandis que le second incluait aussi des hommes (voir Roxane Caron, Lourdes Rodriguez del Barrio et Marie-Jeanne Blain, « Parcours migratoires et repères identitaires de personnes réfugiées syriennes : perspective transnationale du Liban au Québec », Projet de recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Université de Montréal, 2017-2019). Les deux chercheuses se sont réparti également le nombre d'entrevues réalisées.

²⁹ Roxane travaille avec une d'entre elle depuis près de 15 ans. Elle nous a aussi aidé à recruter la seconde interprète. Elles ont toutes deux été soumises au respect de la confidentialité et un document explicatif leur a été présenté à cet effet.

pour recruter les participantes à la recherche et nous guider dans certaines prises de décision à propos du terrain. Elles ont grandement contribué au processus de recrutement en favorisant la mise en contact avec diverses personnes ressources et organisations locales œuvrant avec des personnes réfugiées, dont certaines difficiles d'accès car établies dans des camps de réfugiés. Le travail avec une interprète amène tout de même son lot de difficultés et de défis, et cela, malgré le fait que les personnes avec qui nous avons travaillé détenaient plusieurs années d'expérience en interprétariat ou en intervention psychosociale avec des personnes réfugiées. Nous avons tenté de minimiser ces difficultés et défis en maintenant un dialogue constant avec elles, notamment à travers des séances de debriefing après les entretiens afin de faire émerger les impressions et les difficultés rencontrées pour apporter des ajustements en cours de route.

Quelques clés de compréhension du terrain libanais

Avec près d'une personne sur trois qui est réfugiée au sein de sa population³⁰, le Liban est un des épices de l'accueil des populations déplacées en provenance de Syrie dès le début du conflit en 2011³¹ et il détient la plus grande concentration de réfugiés par habitant dans le monde³². N'étant pas signataire de la Convention de Genève de 1951, il ne se considère pas comme

³⁰ Le Liban accueille des personnes réfugiées depuis longtemps. Selon l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), 475 075 Palestiniens s'y trouveraient actuellement, en plus d'autres groupes de réfugiés moins nombreux depuis les années 1980 : Irakiens, Kurdes, représentants de différents groupes chrétiens minoritaires et réfugiés issus du continent africain (<https://www.unrwa.org/where-we-work/lebanon>).

³¹ Depuis le début du conflit syrien en 2011, près de 5,6 millions de personnes syriennes ont fui à l'extérieur du pays. Le Liban accueillait en 2019 près de 910 000 personnes enregistrées auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (voir : <https://www.unhcr.org/fr/urgence-en-syrie.html> ; <https://news.un.org/fr/story/2019/01/1033572>).

³² Amnesty International, *La situation des droits humains dans le monde*, 2015, <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1025522016FRENCH.PDF>, site consulté le 19 janvier 2020.

un pays d'asile³³. Dans les premières années du conflit, le gouvernement libanais adopte une « politique de la non-politique³⁴ », en vertu de laquelle le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de même que les autorités municipales, les organisations non gouvernementales (ONG) locales et les citoyens sont en charge des services et de l'assistance matérielle aux personnes réfugiées³⁵. Les premiers exilés ont généralement été « bien accueillis³⁶ », notamment du fait de liens familiaux et de travail préétablis. Or, rapidement, le nombre d'arrivées exponentielles rend la situation de plus en plus difficile pour les personnes réfugiées et les collectivités locales qui les accueillent³⁷.

À partir de 2014, voyant le conflit armé s'intensifier en Syrie et l'établissement de plus en plus permanent d'au moins un million de personnes déplacées syriennes au Liban, le gouvernement impose une série de restrictions à la mobilité des ressortissants syriens ainsi que de nouvelles exigences pour l'obtention des permis de séjour et de travail³⁸. Le gouvernement exige également que le HCR cesse d'enregistrer les nouveaux réfugiés qui entrent en sol libanais, laissant un nombre important de personnes sans statut légal. Les risques de précarité augmentent fortement pour les personnes syriennes, dont des milliers d'enfants qui se trouvent apatrides puisque non enregistrés ni au Liban ni en Syrie³⁹. On peut penser que cette décision du gouvernement vise ultimement à calmer l'opinion publique de plus en plus défavorable à la présence des personnes syriennes, qui ravive les

³³ Il a notamment interdit la construction de camps de réfugiés officiels pour les réfugiés syriens.

³⁴ Rayan Majed, « Les réfugiés syriens au Liban », *Esprit*, n° 4, 2018, p. 102.

³⁵ Carmen Geha et Joumana Talhouk, « From Recipients of Aid to Shapers of Policies: Conceptualizing Government–United Nations Relations during the Syrian Refugee Crisis in Lebanon », *Journal of Refugee Studies*, vol. 32, n° 4, 2019, p. 645-663.

³⁶ Roger Zetter et Héloïse Ruauzel, « Development and Protection Challenges of the Syrian Refugee Crisis », *Forced Migration Review*, n° 47, 2014, p. 6-10.

³⁷ Rayan Majed, *op. cit.*, p. 102.

³⁸ Carmen Geha et Joumana Talhouk, *op. cit.*

³⁹ Alain-Guy Sipowo, « Les réfugiés syriens au Moyen-Orient entre vide juridique et instabilité chronique », *Études internationales*, vol. 49, n° 2, 2018, p. 291-315.

tensions historiques au carrefour de facteurs historiques, géopolitiques et confessionnels profondément ancrés dans la société libanaise⁴⁰.

Bien que bref, notre séjour nous a exposées à plusieurs facettes de la complexité de la situation de l'accueil des personnes réfugiées au Liban que nous venons d'effleurer, notamment en partageant une forme de quotidienneté avec des personnes réfugiées⁴¹. Les tensions entre les différents groupes d'acteurs que nous avons rencontrés étaient palpables, tout autant que les nombreuses initiatives de solidarité de leur part. Notre implication en tant que chercheuses dans ce contexte est évidemment indissociable de nos postures respectives, dont nous exposons certaines des racines dans la section qui suit.

Une nécessaire réflexivité

On dit qu'il y a parfois un piège à une démarche réflexive alors que certains y voient une excessive exhibition de soi⁴². Il constitue un travail de « mise en lumière de nos multiples engagements, et de la manière dont ils influencent, participent, orientent, délimitent, instruisent et parfois permettent notre activité de chercheur-e⁴³ ». Cet exercice réflexif veut éclairer la manière dont nous approchons le terrain – à travers notamment nos motivations et nos biais – mais aussi enrichir notre compréhension de ce qui se joue une fois sur le terrain, notamment au plan de l'éthique et des relations de pouvoir entre nous et les personnes rencontrées,

⁴⁰ Après 16 ans de présence militaire syrienne au Liban (1989-2005) suite aux Accords de Taëf, de forts sentiments anti-syriens imprègnent le tissu social libanais à travers les liens communautaires. Voir à ce sujet Robert G. Rabil, *The Syrian Refugee Crisis in Lebanon. The Double Tragedy of Refugees and Impacted Host Communities*, Londres, Lexington Books, 2016.

⁴¹ Nous résidions dans un camp de réfugiés palestiniens en banlieue de Beyrouth bien connu de Roxane, qui y a fait plusieurs longs séjours dont un de plus de deux ans (Roxane Caron : « Entre refuge et exil. L'expérience de femmes palestiniennes du camp de *Bourj el Barajneh* », *op. cit.* ; « Les stratégies de survie des Palestiniennes du camp de Bourj el Barajneh au Liban », *op. cit.* ; « Survivre dans un camp de réfugiés : entre réel et symbolique », *op. cit.*). Bon nombre de personnes réfugiées syriennes y vivent désormais.

⁴² Delphine Naudier et Maud Simonet, *op. cit.*

⁴³ Delphine Naudier et Maud Simonet, *op. cit.*, p. 13.

ainsi que celles entre étudiante et professeure/directrice de recherche⁴⁴. Nous voyons également cette réflexion comme une invitation lancée à nos pairs à s'engager dans ce type de réflexions en recherche.

Roxane : Silence...

Selon Flora Bajard, une forte proximité sociale et affective avec son terrain exigerait « un travail réflexif plus poussé que ne le requiert un rapport banal à l'objet étudié⁴⁵ ». Or, je m'engage depuis un moment maintenant dans un exercice de reconstruction afin d'établir une certaine « cohérence rétroactive⁴⁶ » de mon espace-terrain et de mon rapport à celui-ci. Il fait donc l'objet fréquent de questionnements⁴⁷. Cet exercice dialogique est une occasion de jeter un regard nouveau sur celui-ci.

Si l'on dit souvent que le choix d'un sujet de recherche doit rarement au hasard, c'est toutefois le cas pour moi... du moins, en partie. C'est, en effet, une rencontre fortuite avec des étudiants revenant d'un séjour au Liban dans un camp de réfugiés palestiniens qui a initié mes questionnements sur « la vie en camp de réfugiés », cette réalité peu connue qui m'a amenée à vouloir la comprendre de l'intérieur... Il faut de plus explorer les identités de « femme » et de « femme silencieuse » ou de « voix peu entendues » pour comprendre les racines de mon engagement.

⁴⁴ Nous rappelons ici notre ancrage dans des postures critiques et féministes transnationales qui placent au centre la remise en question des rapports de pouvoir entre femmes du Nord et du Sud mais aussi au sein du milieu académique. Voir notamment Chandra Mohanty, *op. cit.* ; Margaret A. McLaren, *op. cit.*

⁴⁵ Flora Bajard, « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 90, n° 1, 2013, p. 8.

⁴⁶ Karine Lamarche, « L'apport heuristique d'une implication incontournable. L'exemple d'une recherche sur un terrain "sensible" (Israël-Palestine) », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 64, 2015, p. 41.

⁴⁷ Voir notamment : Roxane Caron, Dominique Damant et Catherine Flynn, « Refuser d'être désignées. Des identités imposées, négociées et revendiquées », *Refuge*, vol. 34, n° 2, 2018, p. 124-134, Roxane Caron, Edward Ou Jin Lee et Anne Pullen Sansfaçon, *op. cit.*

Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été timide et discrète. En classe, on ne m'entendait que très peu. Alors que je devais avoir tout juste neuf ans, un événement qui agira tel un tournant dans ma vie se produisit à l'école. À l'automne, la première remise des bulletins était l'occasion pour l'enseignante de rencontrer les parents et de faire le point sur notre comportement en classe. Présente lors de cette réunion, j'étais stupéfaite de voir « ma maîtresse » mentionner qu'elle soupçonnait des difficultés d'apprentissage chez moi ou un manque d'attention de ma part. En silence, je répétais : « Non ! Non ! Je suis juste gênée... mais je vais te montrer que je suis capable de parler ». Le lendemain, je me souviens de façon très nette d'avoir cherché un moment ou un espace pour me manifester en classe, lever la main, répondre à une question... La journée était sur le point de se terminer alors que je n'avais pas encore atteint « mon objectif ». L'enseignante venait tout juste d'écrire au tableau les devoirs et leçons pour la soirée. Le temps était compté... J'ai levé ma main... Je ne me souviens plus de la question mais je me rappelle clairement la réponse de l'enseignante, qui a eu un effet brutal sur moi : « si c'est pour poser une question comme celle-là, tu es mieux de te taire Roxane ». Je ne me suis plus jamais manifestée en classe. Cela a perduré... ce n'est que lors de mes études de deuxième et de troisième cycles universitaires que je me ferai légèrement plus présente dans les groupes-classes...

À la maison, les voix des femmes de la famille – ma mère et moi-même – étaient tout aussi absentes. Elles ne pouvaient que très difficilement se faire entendre encore moins se déployer. Mon beau-père répétait souvent la phrase : « qu'est-ce que tu connais là-dedans, toi ? ». Il le disait tantôt en riant, tantôt de façon autoritaire, mais l'impact était le même : cela me réduisait au silence ou au retrait. Attirer moins l'attention de mon beau-père du fait d'être « femme » a toutefois été « une opportunité que j'ai saisie » alors que cela m'a permis, avec le soutien de ma mère, de pouvoir décider de mon champ d'études et de m'y consacrer sans qu'il interfère. Ce n'était pas jugé « d'intérêt » que de se préoccuper des projets des femmes dans ma famille. Ce n'est qu'en faisant ce

présent exercice que les bouts épars de mon histoire se rejoignent. Je recolle les morceaux et je comprends désormais un peu mieux ce besoin toujours présent de travailler auprès de groupes marginalisés, auprès de personnes qu'on entend peu, de les aider à se manifester, à se faire entendre, à se déployer, un tant soit peu... car j'ai été aussi l'une de ces « voix qu'on entend peu... ».

Myriam : la peur des étrangers...

Je me suis longtemps demandé d'où venait « *mon besoin, mon obsession, mon attrait profond pour l'ouverture* » (Myriam, Séance 1, 7 mars 2019) qui m'amenait, enfant, à vouloir aller vivre en ville alors que ma famille vivait en campagne et à dévorer tous les livres qui me tombaient sous la main. La démarche réflexive dans laquelle nous nous sommes engagées pour la rédaction de cet article m'a permis de replonger vers les racines de certaines de mes intuitions à ce sujet et de mettre à jour quelques-unes des motivations profondes qui m'ont amenée sur le terrain libanais. Il est vite devenu clair que « *je ne fais pas ça pour rien* » (Myriam, Séance 1, 7 mars 2019)... Mais pourquoi donc ?

Une des premières pistes de réponse peut avoir trait à l'esprit de curiosité qui m'habite depuis mon plus jeune âge, et que mes parents ont su encourager vivement pendant mon enfance⁴⁸. Ma quête exploratrice s'effectuait néanmoins au sein d'un climat de peur, de stress et de repli de la part de plusieurs adultes significatifs autour de moi, dans la mesure où ma famille maternelle fonctionnait comme un clan refermé sur lui-même. Tous ceux qui n'avaient pas de lien familial direct (de sang) avec nous étaient affublés de l'étiquette « d'étrangers ». Ce mot, mais surtout la peur et la mise à distance qu'il sous-entendait, a donc fait une impression forte sur moi. Dès que j'ai pu, je l'ai rejeté en bloc. Ma curiosité alimentée par les activités parascolaires, la lecture et le cinéma d'ici et d'ailleurs, s'est ensuite transformée en besoin « de prendre le large » par le voyage. Cette nouvelle

⁴⁸ Alors qu'aucunes de mes lectures ni de mes activités parascolaires ne m'étaient imposées par mes parents, ils ont toujours su me soutenir et m'encourager dans mes explorations.

quête m'a notamment amenée à visiter plus de 20 pays depuis la première fois où j'ai pris l'avion à l'âge de 21 ans, puis à œuvrer professionnellement dans le domaine de l'immigration et de l'interculturel au Québec et, plus récemment, à l'international. La concrétisation de cet intérêt vers « l'ailleurs » ne s'est toutefois pas effectuée sans heurts...⁴⁹

Je me souviens très bien de la réaction de certains de mes proches lorsque j'ai annoncé mon intention de partir pour une année d'échange étudiant en Russie pendant mes études de baccalauréat : « *Qu'est-ce que tu vas aller faire là-bas ? C'est dangereux ! Ça n'a aucun sens !* ». Même scénario douze ans plus tard, lorsque j'évoque mon intention d'aller faire de la recherche avec des personnes réfugiées au Liban : « *C'est dangereux ! Tous ceux à qui je parle de ton projet me disent que ça n'a pas de bon sens ! Ça ne sert à rien ce que tu t'en vas faire là-bas, ces pays sont en guerre depuis des millénaires !* ». À près de 10 ans d'intervalle, la peur « de l'étranger » refaisait surface, avec ce qui m'apparaît comme une touche supplémentaire de peur et de repli envers le Moyen-Orient – en lien direct avec le climat de fermeture qui sévit partout dans le monde à l'égard de cette région et dont le Québec n'est pas exempt.

Mes expériences personnelles et professionnelles avec « les étrangers » m'ont façonnée, tout autant que celles vécues auprès de ma famille. Elles m'ont également outillée pour comprendre les dimensions systémiques de la violence intrafamiliale et des mécanismes par lesquels les préjugés et les stéréotypes peuvent se perpétuer. J'arrive désormais à faire face au sentiment d'impuissance profond que j'ai longtemps ressenti face à cette fermeture de la part de mes proches, et celle qui sévit à une échelle sociale plus large. La démarche d'écriture de cet article m'a amenée à me replonger dans les souvenirs et les sensations ressenties sur le terrain – le sentiment grisant de l'aventure et de la découverte de même que les inconforts de la nouveauté et les ajustements qu'ils nécessitent. J'accueille désormais l'ensemble de ces expériences

⁴⁹ Je comprends maintenant mieux certaines des raisons de ce repli, mais il m'a longtemps profondément dérangée.

afin d'approfondir les ressorts de mon humanité partagée avec les personnes qui me sont « étrangères », mais aussi (et peut-être encore plus) celles qui sont les plus proches de moi.

Cette première étape de notre réflexion révèle certains des ancrages qui apportent un éclairage sur l'engagement que, toutes deux, nous avons envers les sujets au cœur de notre expérience de recherche : la question « des personnes réduites au silence » et leur « invisibilisation » pour Roxane et « le rapport à l'étranger » pour Myriam. Ces motivations communes traversent ainsi nos recherches et comment nous tentons de les construire et de les réaliser.

Aborder des personnes dont le quotidien est imprégné du déplacement et de l'urgence

Un des éléments centraux qui sont ressorti des échanges à propos des conditions de réalisation d'une majorité d'entretiens sur le terrain libanais est un inconfort important soulevé par Roxane : « *Avec cette recherche, c'est la première fois que j'ai un aussi gros malaise... est-ce qu'à refaire cette recherche, je referais ? Je ne sais pas ...* » (Roxane, Séance 2, 28 mars 2019). Les personnes rencontrées étaient engagées dans une lutte quotidienne pour assurer leurs besoins de base. Bon nombre d'entre elles nous ont parlé de multiples formes d'abus, de harcèlements et de violences verbales et sexuelles ainsi que de changements majeurs dans les dynamiques familiales. Les entretiens se déroulaient en majorité au domicile des femmes – tantôt un logement pratiquement vide à l'exception de matelas au sol, tantôt une tente isolée au milieu d'un champ de pommes de terre. Ce malaise s'est avéré partagé par Myriam, qu'elle révèle notamment à travers le récit d'une entrevue qui l'a « frappée de plein fouet » (Séance 2, 28 mars 2019). Celle-ci se déroule dans l'arrière-boutique d'un garage où vivent 12 personnes depuis plus de sept ans. Le jour de l'entretien, la personne qui nous a mise en contact avec cette famille, elle-même réfugiée – et qui leur offre parfois de l'aide matérielle –, conduit Myriam et Fatima au lieu de l'entretien avec un imposant véhicule utilitaire de luxe emprunté à un ami. Les pensées se bousculent

dans la tête de Myriam alors qu'elle revient au véhicule – qui était resté stationné devant le garage tout le long de l'entrevue⁵⁰ :

Je me suis vraiment demandé ce que je faisais là. J'aurais souhaité mettre fin à l'entrevue quand j'ai réalisé que la personne pensait que nous pourrions l'aider [financièrement]. Elle était visiblement déçue, mais si je lui proposais d'arrêter j'allais envoyer le message que je ne souhaitais pas l'entendre, ce qui revenait à lui manquer de respect. L'interprète a validé avec elle, et elle a souhaité poursuivre, mais mon malaise, lui, est resté... (Myriam, Séance 1, 7 mars 2019).

Un autre aspect de nos questionnements relève de l'intensité avec laquelle s'est déroulée la démarche de terrain – 42 entretiens en 60 jours⁵¹. Pour Roxane, cette intensité a constitué un choc, voire même une rupture avec ses précédentes façons de faire de la recherche sur le terrain libanais en vertu d'une approche ethnographique : deux séjours respectivement de six mois et d'un an et demi pendant lesquels elle vivait dans un camp palestinien, avec les personnes réfugiées qu'elle interviewait. Elle avait alors le temps de « digérer » les charges émotionnelles des entretiens⁵². Elle était investie dans le milieu et sentait qu'elle partageait le quotidien avec les personnes réfugiées. Son poste de professeure ne lui accorde plus ce temps et l'amène à réfléchir sur la posture qu'elle souhaite maintenant adopter face au terrain en lien avec les exigences institutionnelles de sa posture.

Pour Myriam, cette intensité s'est aussi fait ressentir, à travers l'accès privilégié qu'a conféré la réalisation du terrain avec Roxane, qui lui a donné un accès quasi-immédiat à une multitude d'univers complexes et parfois contradictoires. Elle s'est ainsi trouvée exposée à une densité d'expériences qui se sont avérées

⁵⁰ La complexité des circonstances entourant cet entretien ne peut être expliquée dans sa totalité dans le cadre de cet article. Les liens qu'entretenait la personne-contact avec la famille posent la question à savoir si les personnes se sont vraiment senties libres d'accepter ou de refuser l'entrevue. Avaient-elles accepté par crainte de décevoir une personne dont l'aide leur est essentielle ?

⁵¹ Nous étions au Liban pour effectuer le terrain de deux projets de recherche menés par Roxane. Le premier portait sur les expériences de femmes syriennes tandis que le second incluait aussi des hommes (voir Roxane Caron, Lourdes Rodriguez del Barrio et Marie-Jeanne Blain, *op. cit.*).

⁵² À noter que Roxane a fait le même nombre d'entretiens pour son projet de thèse, soit 42, mais ceux-ci ont été faits sur une période d'environ 8 mois.

parfois fortes en émotions. Par exemple, il n'était pas rare dans une période d'à peine 24 heures d'être exposée aux réalités de groupes de personnes qui ne se côtoient pratiquement jamais (réfugiés palestiniens, réfugiés syriens, acteurs universitaires d'un milieu chrétien francophone et représentants d'une mosquée offrant du soutien aux populations musulmanes locales), qui détiennent des opinions parfois assez tranchées les uns sur les autres, et qu'ils se sentaient (fort heureusement) à l'aise de partager avec les chercheuses.

Cette intensité du terrain a donc été par moments difficile à gérer et nous a même amenées à questionner notre légitimité de mener des recherches auprès de personnes vivant en situation d'aussi grande précarité et de vulnérabilité. Notre recherche pourrait-elle leur faire plus de tort que de bien ? Est-il moralement et éthiquement justifiable de demander à des personnes vivant d'aussi grandes difficultés de se dévoiler sans pouvoir leur redonner immédiatement quelque chose en retour ? Or, de l'autre côté, nous étions aussi conscientes du risque de nier l'agentivité des femmes qui ont accepté de nous parler en présumant à leur place de ce qu'elles attendent de nous. Au fil de nos échanges, nous en sommes venues à penser qu'en adoptant une telle posture, les risques étaient grands de reproduire ce que nous critiquons nous-mêmes en tant que chercheuses féministes – soit vouloir sauver les femmes réfugiées « d'elles-mêmes » en prétendant savoir mieux qu'elles ce qui est bon (ou mauvais) pour elles.

Un retour à l'ancrage théorique féministe transnational⁵³ du projet de recherche « Femme, syrienne et réfugiée : être et devenir » s'est donc avéré précieux. Nous sommes retournées à ce que les femmes réfugiées nous avaient dit à propos de leur participation à la recherche et cela nous a permis de retrouver un équilibre dans nos perceptions. Ainsi, à la fin de chaque entretien, nous demandions aux femmes pourquoi elles avaient accepté de

⁵³ Dans la lignée des travaux de Gayatri Spivak (« Can the Subaltern Speak? », dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and Interpretation of Culture*, Champaign, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313), nous nous inspirons principalement de Chandra Talpade Mohanty, *op. cit.*; Margaret A. McLaren, *op. cit.*; Lila Abu-Lughod, *op. cit.*

nous parler. Il s'est avéré que la recherche détenait pour bon nombre d'entre elles des effets bénéfiques. C'était notamment le cas de Dilkani (Liban, mai 2018) qui nous disait avec beaucoup d'émotions à la fin d'un long entretien : « *I wanted to talk because I wanted somebody who understands me. There is no one I can talk to, no one I can express my feelings to*⁵⁴ ». Ses mots faisaient écho aux constats de Cécile Rousseau et Lawrence J. Kirmayer face au risque d'invisibiliser l'agentivité des personnes pour qui le fait « d'exclure la voix des réfugiés afin de "les protéger" constitue une manière bienveillante de les réduire au silence une fois de plus⁵⁵ ».

Nos échanges nous ont permis de revisiter un autre malaise, cette fois, à propos des attentes des femmes envers la recherche. Malgré les précautions⁵⁶ prises pour qu'elles décident de participer en sachant qu'il s'agit d'une recherche universitaire ne pouvant pas leur apporter d'aide directe, nous repensons à plusieurs moments délicats : alors que l'une d'elles nous attendait avec un porte-document à la main contenant des documents officiels (du HCR ou d'un hôpital) ou une autre pensait que nous pourrions lui donner de l'aide afin d'être réinstallée au Canada. Or, en nous questionnant sur les services offerts et les possibilités d'aide, ces femmes ne démontrent-elles pas leur connaissance des ressources et du fonctionnement du système de protection des réfugiés ? Elles démontraient sans doute une forme d'agentivité en nous voyant comme des clés potentielles pour avoir accès à des ressources, des services, des informations.

Nous en sommes donc venues à dépasser les façons de voir les personnes réfugiées comme un groupe passif nécessitant la protection, voire la pitié, et qui accepte les décisions que les autres

⁵⁴ Entrevue réalisée en arabe avec interprétariat vers l'anglais.

⁵⁵ Cécile Rousseau et Lawrence J. Kirmayer. « From Complicity to Advocacy. The Necessity of Refugee Research », *The American Journal of Bioethics*, vol. 10, n° 2, 2010, p. 65.

⁵⁶ Le consentement éclairé des femmes était mis en priorité aux différentes étapes de recrutement (en sensibilisant nos informateurs et interprètes) et il était rappelé au début des entretiens avec l'obtention du consentement verbal de la personne.

prennent pour elles⁵⁷. Nous avons également trouvé une façon de dépasser nos malaises dans les propos de Christopher McDowell qui précise que les cultures institutionnelles qui sont enclines à systématiquement traiter les individus comme étant vulnérables sous-estiment le fait que les gens, même dans des situations stressantes, sont plus robustes que ce pour quoi nous leur accordons le crédit et qu'ils sont capables de prendre des décisions morales⁵⁸. L'intersection des questions d'éthique, de déplacement et de vulnérabilité au sein des projets de recherche menés avec des personnes réfugiées a fait l'objet de plusieurs travaux qui se sont eux aussi avérés précieux pour étayer nos réflexions et nos (re)positionnements de recherche futurs⁵⁹.

Revisiter le concept de vulnérabilité des femmes réfugiées

La question de savoir si nous pouvions ou nous devons (encore) faire de la recherche avec des personnes dont le quotidien est imprégné du déplacement et de l'urgence précédemment évoquée nous ramenait donc à notre prémisse de départ voulant que « les personnes réfugiées soient vulnérables » et donc, que notre présence pouvait potentiellement « leur faire du mal ». Le mémoire de maîtrise de Myriam⁶⁰, qui s'insérait dans le projet

⁵⁷ Amanda Coffie, « Liberian Refugee Protest and the Meaning of Agency », dans Megan Bradley, James Milner et Blair Peruniak, *Refugees' Roles in Resolving Displacement and Building Peace. Beyond Beneficiaries*, Washington (D.C.), Georgetown University Press, 2019, p. 229-246.

⁵⁸ Christopher McDowell, « Researching Displacement(s) », dans Karen Block, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013, p. 64.

⁵⁹ Notamment, Karen Block, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013 ; Christina Clark-Kazak avec le Conseil canadien pour les réfugiés, l'Association canadienne d'études sur les réfugiés et la migration forcée et le Centre pour les études sur les réfugiés de l'Université York, « Considérations en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée », *Refuge*, vol. 33, n° 2, 2017, p. 3-10 ; Amy Shuman et Carol Bohmer. « The Uncomfortable Meeting Grounds of Different Vulnerabilities: Disability and the Political Asylum Process », *Feminist Formations*, vol. 28, n° 1, 2016, p. 121-145.

⁶⁰ Myriam Richard, *op. cit.*

mené par Roxane, a permis de prendre conscience de cette prémisse et d'alimenter les échanges des deux chercheuses. La revue de littérature réalisée pour ce mémoire l'a ainsi amenée à constater l'omniprésence de la notion de vulnérabilité dans la documentation produite par les acteurs humanitaires impliqués dans la gouvernance des migrations forcées telles que le HCR. Or, il s'avère qu'elle est principalement utilisée par ces instances en tant qu'indicateur de mesure de la précarité socioéconomique, sans qu'elle soit définie ou conceptualisée en dehors de l'association naturelle au sens commun, qui revient au risque d'être blessée ou de subir un préjudice. La vulnérabilité est donc une notion clef au sein du système de gouvernance des migrations forcées. Elle conditionne l'accès à la protection sous forme de réinstallation et d'accès aux services d'assistance ciblés⁶¹ pour les vulnérables des vulnérables⁶².

On peut toutefois penser que l'absence de définition de la vulnérabilité allant au-delà du sens commun combinée à des représentations monolithiques et réductrices des personnes réfugiées⁶³ contribuent à obscurcir la compréhension des réalités complexes et multiples que vivent les personnes réfugiées. Jane Freedman souligne en ce sens le manque de compréhension de ce que cette vulnérabilité signifie pour de nombreuses femmes à travers les frontières de classe, de nationalité, d'âge, de processus de racialisation, d'orientation sexuelle, etc.⁶⁴ C'est donc la

⁶¹ Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, *Woman Alone. The Fight for Survival by Syria's Refugee Women*, 2014, <https://www.unhcr.org/ar/53bb8d006.pdf>, site consulté le 24 mai 2019.

⁶² C'est-à-dire les personnes que les instances identifient comme ayant des besoins de protection et étant exposées à des facteurs de risque particuliers tels que les survivantes et survivants à la violence et à la torture, les femmes et les filles à risque et ceux avec des besoins médicaux urgents ou des handicaps. Voir à ce sujet Maja Janmyr et Lama Mourad, « Catégoriser les Syriens au Liban de "vulnérables" », *Revue migrations forcées*, n° 57, 2018, p. 19-21.

⁶³ Les personnes réfugiées souvent identifiées à « des victimes passives » ou à des « hommes seuls ».

⁶⁴ Jane Freedman, « Women's Experience of Forced Migration. Gender-Based Forms of Insecurity and the Uses of "Vulnerability" », dans Jane Freedman, Zeynep Kivilcim et Nurcan Özgür Baklacioğlu (dir.), *A Gendered Approach to the Syrian Refugee Crisis*, New York, Routledge, 2017, p. 125-141.

volonté de reconsidérer cette notion cruciale à partir des récits de femmes réfugiées détenant la responsabilité du soutien financier et des soins du quotidien de leur famille qui est devenu le cœur du projet de maîtrise d'Myriam⁶⁵.

L'analyse qu'elle a menée s'appuie sur le concept de « vulnérabilité ambivalente⁶⁶ ». Celui-ci est apparu comme un outil permettant de prendre en considération un registre allant bien au-delà du sens commun de la vulnérabilité, en reconnaissant à la fois les sources de risques et de difficultés, les opportunités transformatrices ainsi que les sources de continuités dans les parcours des femmes⁶⁷. Les continuités – qui sont souvent occultées au profit de la prise en considération binaire des pertes et des gains (pôles négatifs et positifs) – ont émergé de manière importante dans les parcours des femmes rencontrées⁶⁸. Un décalage important entre les représentations de ces femmes dans le discours des institutions de gouvernance mondiale des migrations forcées et de leurs réalités quotidiennes telles qu'elles en parlent elles-mêmes a donc pu être constaté. Ainsi, les femmes rencontrées ont évoqué à plusieurs reprises se sentir responsables d'agir pour soutenir et protéger les membres de leur famille, voire pour défendre les droits des autres femmes réfugiées syriennes victimes de préjugés. Elles sentaient donc qu'elles devaient, mais aussi qu'elles pouvaient agir.

L'idée n'est donc pas ici de tomber dans une essentialisation de « l'invulnérabilité » des femmes réfugiées, mais plutôt de reconnaître la complexité de leurs réalités et le pouvoir analytique du concept de vulnérabilité pour autant que l'on s'efforce de dépasser les conceptions réductrices de défavorisation socioéconomique et d'exposition au risque⁶⁹. Nous rejoignons des auteurs qui proposent une opérationnalisation différente de la notion de

⁶⁵ Myriam Richard, *op. cit.*

⁶⁶ Katie E. Oliviero, « Vulnerability's Ambivalent Political Life: Trayvon Martin and the Racialized and Gendered Politics of Protection », *Feminist Formations*, vol. 28, n° 1, 2016, p. 1-32.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Myriam Richard, *op. cit.*

⁶⁹ Marc-Henry Soulet, « Reconsidérer la vulnérabilité », *EMPAN*, vol. 60, n° 4, 2005, p. 24-29.

vulnérabilité, telle que Erinn C. Gilson qui souligne qu'au lieu d'utiliser cette notion comme indicateur – voire comme moyen de prédire une issue négative assurée à la personne qui se trouve en situation de vulnérabilité ou qui appartient à un groupe ciblé comme tel – elle peut plutôt permettre de saisir comment les personnes concernées font l'expérience de la vulnérabilité et ce qu'elles en font⁷⁰.

Ces conceptions critiques de la vulnérabilité des personnes réfugiées nous ont toutefois conduites à la nécessité de reconnaître notre propre vulnérabilité dans le cadre de notre pratique de recherche avec les femmes réfugiées, dont le présent exercice d'autoethnographie constitue un des jalons. Nous nous appuyons ici sur des approches ontologiques et relationnelles de la vulnérabilité⁷¹, qui mettent en avant son caractère inhérent et inévitablement partagé. Celle-ci fait donc partie intégrante de notre expérience en tant qu'être humain et cela se matérialise d'abord à travers notre corporéité et notre interdépendance avec les autres au plan social et affectif⁷². Il s'agit d'une dimension fondamentale de notre condition humaine, et elle affectera ainsi inévitablement, mais inégalement, notre être physique (âge et maladie) et notre être social (forces systémiques telles que la mondialisation, le chômage, la discrimination) à un moment ou à un autre de notre vie⁷³.

Notre propos va plus loin que la simple affirmation de notre commune vulnérabilité en tant qu'êtres humains. Il s'inspire en ce sens de la conceptualisation de la vulnérabilité relationnelle proposée par Guillaume Le Blanc à propos de nos façons d'entrer en relation avec les personnes réfugiées avec qui nous travaillons : « en nous reconnaissant chacun à notre manière comme vulnérables,

⁷⁰ Erinn C. Gilson, *The Ethics of Vulnerability. A Feminist Analysis of Social Life and Practice*, New York, Routledge, 2014.

⁷¹ Guillaume Le Blanc, *op. cit.* ; Judith Butler, *op. cit.*

⁷² Catriona Mackenzie, Wendy Rogers et Susan Dodds, « Introduction: What Is Vulnerability and Why Does It Matter for Moral Theory? », dans Catriona Mackenzie, Wendy Rogers et Susan Dodds (dir.), *Vulnerability. New Essays in Ethics and Feminist Philosophy*, New York, Oxford University Press, 2014, p. 1-29 ; Judith Butler, *op. cit.*

⁷³ Erinn C. Gilson, *op. cit.* ; Katie E. Oliviero, *op. cit.*

comme exposé[e]s à toutes les formes de violence, physique, sociale et psychique, nous faisons un pas vers une compréhension de l'exclusion comme une chose commune plutôt que comme la seule affaire des exclus⁷⁴ ».

Nous en sommes venues à reformuler notre questionnement éthique sur le risque de causer du tort aux personnes vers une remise en question de notre légitimité à côtoyer, observer, analyser et représenter les expériences des femmes réfugiées si nous instaurons une distance fondamentale entre nous et ces femmes en occultant notre propre vulnérabilité. Le terrain de recherche effectué au Liban avec des femmes de Syrie nous a ainsi amenées à nous interroger sur le « traitement social, anthropologique et politique de l'exclusion⁷⁵ » et sur le positionnement que nous souhaitons adopter au sein de ce dispositif : souhaitons-nous réitérer l'ordre social qui met à distance les personnes dites vulnérables ou souhaitons-nous plutôt « élargir notre compréhension de l'humain au-delà des frontières sociales qui produisent un “dedans” et un “dehors” ?⁷⁶ ».

Une autre dimension importante de nos échanges remettant en perspective les questionnements éthiques soulevés par notre démarche de terrain est l'influence déterminante des dimensions structurelles de la migration forcée. Si on ne les prend pas en considération, on se retrouve à faire porter aux individus – ici à la fois les femmes réfugiées, les intervenants et intervenantes et les chercheuses – tout le poids de l'attitude à avoir face à cette dite vulnérabilité. Les travaux de McDowell sont particulièrement utiles en ce sens. En effet, ils insistent sur le danger de voir la condition de réfugiée comme étant exclusivement vulnérable, et soulignent qu'il importe de résister à une telle conceptualisation, et cela, pour deux raisons : premièrement, parce que cela ferme la porte à la recherche sur l'agentivité en matière de migration forcée et, deuxièmement, parce que cela esquivait la discussion à propos de l'intersection de la migration et du droit

⁷⁴ Guillaume Le Blanc, *op. cit.*, p. 3.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 20.

au refuge (ou à l'asile), à quoi s'ajoutent les pratiques d'intervention et les droits humains dans le contexte du régime international de protection⁷⁷. Ici, son propos est particulièrement pertinent dès lors qu'il insiste sur le fait que les gouvernements locaux, la communauté internationale et les ONG doivent être ramenés au cœur des échanges sur la vulnérabilité des personnes réfugiées alors qu'ils sont centraux dans la création même de la condition de réfugié.

Ces constats sur la nécessité d'adopter une posture critique et réflexive sur la notion de vulnérabilité nous amènent finalement à aborder la ligne fine entre recherche, intervention et défense de droits.

L'insuffisant devoir de ne pas faire de mal

Mai 2018, je suis dans la région avec mon interprète Fatma de même que Ahmad et Ali qui sont « nos guides ». On nous amène, Fatma et moi-même, dans une bâtisse qu'on nous dit « être habitée par de nombreux Syriens ». Ahmad a contacté Ahlam, qui aurait accepté d'échanger avec nous. J'arrive dans une pièce qui fait office de logement... un ventilateur fonctionne à plein régime alors qu'il fait une chaleur écrasante dans la pièce. Ahlam nous invite à prendre place sur un matelas de sol qui, je remarque, est le seul « meuble » dans la pièce. Ahlam nous offre le « *ahwa* »⁷⁸... Ahlam m'apparaît amaigrie et frêle... Walid, le petit dernier, pleure et Fatma invite la jeune femme à « prendre son temps de nourrir le petit si c'est son besoin ». Ahlam nous révèle alors qu'elle n'arrive plus à produire de lait et que c'est sa voisine qui lui a donné de la poudre pour nourrisson... (Roxane, notes de terrain, mai 2018)

Cet extrait issu des notes prises sur le terrain par Roxane nous permet d'ouvrir notre réflexion autour des leviers que nous considérons comme impératifs à mobiliser pour les phases subséquentes du projet mené auprès des femmes de Syrie et pour les autres que nous comptons mener au sein de l'espace libanais. En tant que chercheuses en travail social nous tentons non seulement de comprendre une réalité, celle d'Ahlam et de sa

⁷⁷ Traduction libre de Christopher McDowell, *op. cit.*, p. 72.

⁷⁸ Café en arabe.

famille par exemple, mais aussi d'aller plus loin. En effet, notre ancrage dans une discipline appliquée visant notamment la transformation sociale par la mobilisation de diverses échelles d'intervention (du micro/individuel au macro/structurel), nous ramène à l'impératif d'activer un registre élargi de leviers d'intervention, en fonction des ressources particulières liées aux contextes au sein desquels nous souhaitons agir. Richard Hugman, Eileen Pittaway et Linda Bartolomei rappellent à cet effet que

la recherche en travail social a toujours des visées appliquées, qui nécessitent qu'elle soit menée de manière efficace et avec compétence afin d'assurer l'intégrité méthodologique de la recherche. Il y a également selon eux des situations dans lesquelles les chercheurs peuvent se retrouver face à des personnes qui ont des besoins immédiats ou qui sont éminemment en danger, faisant émerger des considérations qui dépassent tout désir de protéger le projet d'accusations de biais ou d'interférence : toute personne qui fait passer son projet de recherche avant le bien-être d'un être humain ayant des besoins éminents agirait de manière irresponsable.⁷⁹

Or, notre expérience de recherche transnationale nous a confrontées au déséquilibre face aux leviers d'action dont nous disposons sur les deux terrains. Bien qu'au Québec, l'existence de ressources et notre possibilité d'y référer les femmes rencontrées ne garantissait pas leur accès ou leur adéquation aux besoins des personnes, au Liban, notre manque de connaissances des ressources existantes, mais aussi leur rareté⁸⁰, s'est fait sentir de manière criante. Si notre désir d'aider et de passer à l'action devant les besoins exprimés (ou constatés) par les personnes rencontrées était évident, nous avons été confrontées à d'importantes limites

⁷⁹ Traduction libre de Richard Hugman, Eileen Pittaway et Linda Bartolomei, « When “Do No Harm” Is Not Enough: The Ethics of Research with Refugees and Other Vulnerable Groups », *The British Journal of Social Work*, vol. 41, n° 7, 2011, p. 1283.

⁸⁰ Au Liban, on ne peut pas parler de système d'État social ; les services et ressources sont limités, voire inexistantes ou épuisés. Si nous connaissons certaines ressources travaillant auprès des personnes réfugiées, cette recherche nous a confrontées au besoin d'élargir nos connaissances des ressources, des processus d'accès à l'aide et des personnes clés pouvant nous orienter (et conséquemment, les personnes que nous rencontrons lors de nos entretiens) dans les différentes structures (santé, services sociaux, etc.).

structurelles qui nous ont laissé un fort sentiment d'impuissance. Se rappeler ces limites et notre absence de pouvoir (immédiat) sur celles-ci a permis de nous ramener aux actions qui étaient néanmoins à notre portée, et qui pouvaient donc être mobilisées pour la suite de ce projet et dans les autres à venir⁸¹.

Face à l'urgence des situations dont nous avons été témoin, il nous apparaît donc plus important que jamais d'utiliser notre posture privilégiée au sein de l'espace académique pour continuer à lutter pour la défense des droits des personnes réfugiées. À l'instar de Rousseau et Kirmayer, nous croyons que la pratique de la recherche de manière éthique nécessite un engagement ferme envers la défense de droits⁸². Ces propos font directement écho aux réactions face aux malaises que nous avons exprimés au regard de la vulnérabilité des femmes réfugiées et de la remise en question de notre légitimité à faire de la recherche dans certains contextes précaires.

Au terme de cette réflexion, il nous apparaît donc évident qu'il ne serait pas mieux de nous censurer en tant que chercheuses, de céder à nos malaises et d'arrêter de mener des recherches dans de tels contextes pour tenter de protéger les femmes de nous-mêmes et d'elles-mêmes en présumant d'emblée que, parce qu'elles sont considérées comme vulnérables, leur participation à la recherche leur causera plus de tort que de bien. Nous soulevons plutôt l'importance de dépasser l'insuffisant « devoir de ne pas faire de mal » (*do no harm*)⁸³. Nous réitérons à cet effet notre engagement à faire de la recherche avec les personnes réfugiées au Canada et

⁸¹ Lors de notre deuxième séjour, à l'été 2019, nous avons développé activement nos collaborations avec divers milieux (universitaire, ONG locales et internationales, réseaux de personnes réfugiées syriennes et palestiniennes). Des partenariats sous forme de recherche-action collaborative sont en cours d'élaboration pour créer des partenariats de recherche Canada/Liban dans lesquels les deux autrices sont impliquées.

⁸² Cécile Rousseau et Lawrence J. Kirmayer, *op. cit.*, p. 66.

⁸³ Voir Richard Hugman, Eileen Pittaway et Linda Bartolomei, *op. cit.* Nous faisons ici le choix de nous concentrer sur cet aspect mais nos recherches font aussi émerger d'autres questionnements notamment sur le consentement éclairé, le travail avec différents acteurs (interprètes, personnes-contact) et la nécessaire « formation » sur les considérations éthiques.

au Liban afin de nous engager dans le changement... mais, à quelles conditions ?

La première étape de cette volonté d'agir en tenant compte de ce « devoir de ne pas faire de mal » apparaît comme la reconnaissance de notre ancrage indéniable dans un système institutionnel nous procurant des bénéfices et des privilèges et qui reproduit certaines formes d'oppression que nos projets visent à transformer. Nous nous devons toutefois de composer avec ceux-ci « en reconnaissant avec lucidité les façons dont on peut causer du tort, même lorsque nous prétendons vouloir aider⁸⁴ ».

Nos recherches auprès des femmes réfugiées nous amènent également à voir que notre désir d'être des actrices de changement doit inévitablement s'accompagner de la nécessité de comprendre les autres, de les voir comme des humains complexes à travers, notamment, les différentes identités qu'ils revendiquent. Une des voies que nous explorons activement à cet effet est celle des méthodes de recherche participatives qui intègrent non seulement les préoccupations, besoins et intérêts des personnes réfugiées et des organisations qui les soutiennent, mais qui impliquent les personnes concernées dès les premières étapes d'élaboration du projet. Nous nous inspirons en ce sens de Pittaway et Bartholomei⁸⁵ pour penser à un type de recherche visant ultimement à ce que la participation des personnes concernées puisse le plus possible leur bénéficier directement⁸⁶, en plus de contribuer à documenter leurs réalités et à alimenter des initiatives de défense de droits appuyées par des recherches rigoureuses. Cette posture permet également de réconcilier le choix déchirant entre la recherche et l'activisme puisque ceux-ci deviennent imbriqués et

⁸⁴ Cécile Rousseau et Lawrence J. Kirmayer, *op. cit.*, p. 66. Barbara Heron, *Desire for Development. Whiteness, Gender and the Helping Imperative*, Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 2007.

⁸⁵ Eileen Pittaway et Linda Bartolomei, « Doing Ethical Research: “Whose Problem Is It Anyway?” », dans Karen Block, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013, p. 151-170.

⁸⁶ Par exemple sous la forme de mise en place d'ateliers sur des sujets d'intérêt pour les personnes réfugiées tels les droits humains.

complémentaires⁸⁷. Pittaway et Bartholomei mettent toutefois en garde contre « la fatigue des personnes réfugiées⁸⁸ » avec qui elles travaillent qui, bien que souhaitant que leurs histoires soient entendues, émettent des réserves – voire manquent de confiance – face aux processus de recherche auxquelles les personnes réfugiées ont participé sans voir de bénéfices directs. Le sentiment d’exploitation de leur situation venait en grande partie de l’absence de retour de la part des chercheurs qui participaient à des projets, une question qui s’avère au cœur des recherches menées par Roxane depuis de nombreuses années. Ces différentes considérations nous amènent à l’aboutissement de notre réflexion, qui nous plonge dans nos motivations profondes à faire de la recherche dans l’espace libanais afin de maintenir et d’approfondir notre engagement envers les personnes réfugiées, et ce, malgré les limites et les complexités que cette démarche induit.

Éléments de conclusion : plaider pour la recherche engagée

Cet article constitue une forme d’engagement scientifique qui montre comment il est important d’identifier les facteurs « qui modulent les choix d’objet, questionnent les démarches, les dispositifs méthodologiques, une posture théorique, mais aussi les possibilités d’exercer (ou pas) de manière autonome [notre] activité professionnelle⁸⁹ ». Pour Roxane, l’engagement s’inscrit dans le retour :

Ma cause n’est pas tant celle de la Palestine que celle des réfugiés, des femmes réfugiées... Je n’ai pas vraiment « choisi » de m’engager ; l’engagement a pris sens avec l’expérience (mon premier séjour au Liban en 2006 pour des fins de recherche) auprès de femmes, d’hommes et de familles palestiniennes du camp de Bourj el Barajneh... Je ne pensais pas que cet engagement avait été décrété a priori ; je l’ai découvert bien plus tard à travers un exercice réflexif sur lequel je suis revenue ici (Roxane, Séance 1, 7 mars 2019).

⁸⁷ Josselin Dravigny, « Questionner la dichotomie entre registre aavant et registre militant : la nature des “associations productrices de connaissances sur les migrations” », *Migrations Société*, vol. 170, n° 4, 2017, p. 11-19.

⁸⁸ Eileen Pittaway et Linda Bartolomei, *op. cit.*, p. 153.

⁸⁹ Delphine Naudier et Maud Simonet, *op. cit.*, p. 15.

Pour Myriam, l'engagement s'inscrit dans la volonté d'approfondir, de plonger et de tenter de mettre les outils de la recherche au service de la défense des droits des personnes réfugiées. Elle souhaite œuvrer au développement de communautés plus inclusives pour ceux qui sont dits étrangers en continuant d'explorer le potentiel des conceptions réflexives et relationnelles de la recherche. Comme nous l'évoquions au début de cet article, cette quête vers l'essentiel passe par la conscience de soi, dans une sorte de va-et-vient éthique entre « émotions » et « raison » au cœur de nos expériences en tant que chercheuses, bien que souvent discrédité au sein des milieux académiques car encore perçues comme incompatibles avec la production d'un savoir objectif. La conscience du caractère inhérent de notre vulnérabilité et de notre humanité partagée au sein de l'espace de la recherche académique s'avère ainsi cruciale pour le développement d'un savoir ancré dans l'expérience individuelle des chercheuses. Rappelons-nous qu'il ne s'agit toutefois que d'un tremplin pour arriver à mieux poursuivre notre engagement à produire des connaissances scientifiques rigoureuses visant ultimement une transformation sociale des enjeux que vivent les personnes réfugiées⁹⁰.

⁹⁰ Cécile Rousseau et Lawrence J. Kirmayer, *op. cit.*, p. 66.

Bibliographie

- Abu-Lughod, Lila, *Writting Women's Worlds. Bedouin Stories*, Berkeley, University of California Press, 2008.
- Allen, Mitch, *Personal Interview*, 4 mai 2006.
- Amnesty International, *La situation des droits humains dans le monde*, 2015, <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1025522016FRENCH.PDF>, site consulté le 19 janvier 2020.
- Ayimpam, Sylvie et Jacky Bouju, « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles aujourd'hui », *Civilisations*, vol. 64, n^{os} 1-2, 2015, p. 11-20.
- Bajard, Flora, « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 90, n^o 1, 2013, p. 7-24.
- Bertaux, Daniel, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2010.
- Block, Karen, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013.
- Butler, Judith, « Precarious Life, Vulnerability, and the Ethics of Cohabitation », *The Journal of Speculative Philosophy*, vol. 26, n^o 2, 2012, p. 134-151.
- Caron, Roxane, « Entre refuge et exil. L'expérience de femmes palestiniennes du camp de *Bourj el Barajneh* », thèse de doctorat, Université de Montréal, 2012.
- Caron, Roxane, « Femme, Syrienne et réfugiée : être et devenir. Perspective transnationale sur les appartenances et les parcours identitaires de femmes réfugiées syriennes au Québec et au Liban », Projet de recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-de-Montréal, Université de Montréal, 2017-2020.
- Caron, Roxane, « Les stratégies de survie des Palestiniennes du camp de Bourj el Barajneh au Liban », mémoire de maîtrise, Université Laval, 2007.
- Caron, Roxane et Dominique Damant, « Survivre dans un camp de réfugiés : entre réel et symbolique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 38, n^o 2, 2014, p. 265-284.
- Caron, Roxane, Dominique Damant et Catherine Flynn, « Des récits de réfugiées palestiniennes à travers la grille de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 30, n^o 1, 2017, p. 183-199.

- Caron, Roxane, Dominique Damant et Catherine Flynn, « Refuser d'être désignées. Des identités imposées, négociées et revendiquées », *Refuge*, vol. 34, n° 2, 2018, p. 124-134.
- Caron, Roxane, Edward Ou Jin Lee et Annie Pullen Sansfaçon, « Transformative Disruptions and Collective Knowledge Building: Social Work Professors Building Anti-Oppressive Ethical Frameworks for Research, Teaching, Practice and Activism », *Ethics and Social Welfare*, vol. 14, n° 3, 2020, p. 298-314.
- Caron, Roxane, Lourdes Rodriguez del Barrio et Marie-Jeanne Blain, « Parcours migratoires et repères identitaires de personnes réfugiées syriennes : perspective transnationale du Liban au Québec », Projet de recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Université de Montréal, 2017-2019.
- Chang, Heewon, *Autoethnography as Method*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2008.
- Clark-Kazak, Christina avec le Conseil canadien pour les réfugiés, l'Association canadienne d'études sur les réfugiés et la migration forcée et le Centre pour les études sur les réfugiés de l'Université York, « Considérations en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée », *Refuge*, vol. 33, n° 2, 2017, p. 3-10.
- Coffie, Amanda, « Liberian Refugee Protest and the Meaning of Agency », dans Megan Bradley, James Milner et Blair Peruniak, *Refugees' Roles in Resolving Displacement and Building Peace. Beyond Beneficiaries*, Washington (D.C.), Georgetown University Press, 2019, p. 229-246.
- Creswell, John W. et Cheryl N. Poth, *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches*, 4^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2017.
- Dravigny, Josselin, « Questionner la dichotomie entre registre savant et registre militant : la nature des "associations productrices de connaissances sur les migrations" », *Migrations Société*, vol. 170, n° 4, 2017, p. 11-19.
- Ellis, Carolyn et Arthur P. Bochner, « Autoethnography, Personal Narrative, Reflexivity: Researcher as Subject », dans Norman K. Denzi et Yvonna S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, 2^e édition, Londres, Sage Publications, 2000, p. 733-768.
- Ellis, Carolyn, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner, « Autoethnography: An Overview », *Forum: Qualitative Social Research*, vol. 12, n° 1, 2011, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs1101108>.

- El-Lahib, Yahya, « Social Work at the Intersection of Disability and Displacement: Rethinking Our Role », *Journal of Progressive Human Services*, vol. 31, n° 1, 2020, p. 1-20.
- Freedman, Jane, « Women's Experience of Forced Migration. Gender-Based Forms of Insecurity and the Uses of "Vulnerability" », dans Jane Freedman, Zeynep Kivilcim et Nurcan Özgür Baklacioğlu (dir.), *A Gendered Approach to the Syrian Refugee Crisis*, New York, Routledge, 2017, p. 125-141.
- Geha, Carmen et Joumana Talhouk, « From Recipients of Aid to Shapers of Policies: Conceptualizing Government–United Nations Relations during the Syrian Refugee Crisis in Lebanon », *Journal of Refugee Studies*, vol. 32, n° 4, 2019, p. 645-663.
- Gilson, Erinn C., *The Ethics of Vulnerability. A Feminist Analysis of Social Life and Practice*, New York, Routledge, 2014.
- Guillaumin, Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Indigo et Côté-femmes, coll. « Recherches », 1992.
- Hajdukowski-Ahmed, Maroussia, Nazilla Khanlou et Helene Moussa, *Not Born a Refugee Woman: Contesting Identities, Rethinking Practices*, New York, Berghahn Books, 2009.
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, *Woman Alone. The Fight for Survival by Syria's Refugee Women*, 2014, <https://www.unhcr.org/ar/53bb8d006.pdf>, site consulté le 24 mai 2019.
- Heron, Barbara, *Desire for Development. Whiteness, Gender and the Helping Imperative*, Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 2007.
- Hugman, Richard, Eileen Pittaway et Linda Bartolomei, « When "Do No Harm" Is Not Enough: The Ethics of Research with Refugees and Other Vulnerable Groups », *The British Journal of Social Work*, vol. 41, n° 7, 2011, p. 1271-1287.
- Janmyr, Maja et Lama Mourad, « Catégoriser les Syriens au Liban de "vulnérables" », *Revue migrations forcées*, n° 57, 2018, p. 19-21.
- Lamarche, Karine, « L'apport heuristique d'une implication incontournable. L'exemple d'une recherche sur un terrain "sensible" (Israël-Palestine) », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 64, 2015, p. 35-44.
- Le Blanc, Guillaume, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Paris, Bayard, coll. « Le temps d'une question », 2011.
- Mackenzie, Catriona, Wendy Rogers et Susan Dodds, « Introduction: What Is Vulnerability and Why Does It Matter for Moral Theory? », dans Catriona Mackenzie, Wendy Rogers et Susan Dodds (dir.),

- Vulnerability. New Essays in Ethics and Feminist Philosophy*, New York, Oxford University Press, 2014, p. 1-29.
- Majed, Rayan, « Les réfugiés syriens au Liban », *Esprit*, n° 4, 2018, p. 102-103.
- Massaquoi, Notisha, « *Crossing Boundaries to Radicalize Social Work Practice and Education* », dans Donna Baines (dir.), *Doing Anti-Oppressive Practice: Social Justice Social Work*, Halifax, Fernwood Publishing, 2011, p. 217-228.
- McDowell, Christopher, « Researching Displacement(s) », dans Karen Block, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013, p. 63-83.
- McLaren, Margaret A., « Decolonizing Rights: Transnational Feminism and “Women’s Rights as Human Rights” », dans Margaret A. McLaren (dir.), *Decolonizing Feminism. Transnational Feminism and Globalization*, Londres, Rowman & Littlefield Publishers, 2017, p. 83-116.
- Mohanty, Chandra Talpade, *Feminism Without Borders. Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Durham (CN), Duke University Press, 2003.
- Naudier, Delphine et Maud Simonet (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011.
- Oliviero, Katie E., « Vulnerability’s Ambivalent Political Life: Trayvon Martin and the Racialized and Gendered Politics of Protection », *Feminist Formations*, vol. 28, n° 1, 2016, p. 1-32.
- Pittaway, Eileen et Linda Bartolomei, « Doing Ethical Research: “Whose Problem Is It Anyway?” », dans Karen Block, Elisha Riggs et Nick Hasmal (dir.), *Values and Vulnerabilities. The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, Toowong, Australian Academic Press, 2013, p. 151-170.
- Rabil, Robert G., *The Syrian Refugee Crisis in Lebanon. The Double Tragedy of Refugees and Impacted Host Communities*, Londres, Lexington Books, 2016.
- Richard, Myriam, « Au-delà du sens commun : reconsidérer la vulnérabilité de femmes réfugiées en provenance de Syrie détenant la responsabilité principale du soutien de leur famille au Québec et au Liban », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2019.
- Rondeau, Karine, « L’autoethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire », *Recherches qualitatives*, vol. 30, n° 2, 2011, p. 48-70.

- Rousseau, Cécile et Lawrence J. Kirmayer, « From Complicity to Advocacy. The Necessity of Refugee Research », *The American Journal of Bioethics*, vol. 10, n° 2, 2010, p. 65-67.
- Sipowo, Alain-Guy, « Les réfugiés syriens au Moyen-Orient entre vide juridique et instabilité chronique », *Études internationales*, vol. 49, n° 2, 2018, p. 291-315.
- Shuman, Amy et Carol Bohmer, « The Uncomfortable Meeting Grounds of Different Vulnerabilities: Disability and the Political Asylum Process », *Feminist Formations*, vol. 28, n° 1, 2016, p. 121-145.
- Soulet, Marc-Henry, « Reconsidérer la vulnérabilité », *EMPAN*, vol. 60, n° 4, 2005, p. 24-29.
- Spivak, Gayatri, « Can the Subaltern Speak? », dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and Interpretation of Culture*, Champaign, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.
- Zetter, Roger et Héloïse Ruaudel, « Development and Protection Challenges of the Syrian Refugee Crisis », *Force Migration Review*, n° 47, 2014, p. 6-10.